

Informationshinweis, Notices d'information, Avviso informativo

(DE) SICHERHEITSHINWEISE:

Die Verwendung dieses Produkts wird Minderjährigen, Schwangeren, Personen mit Herz-Kreislauf- oder Atemwegserkrankungen sowie Nichtrauchern nicht empfohlen. Nicht verschlucken. Außerhalb der Reichweite von Kindern und Haustieren aufbewahren. Vermeiden Sie längeren Haut- oder Augenkontakt. Bei Kontakt sofort mit Wasser abspülen. Dieses Produkt ist giftig, wenn es verschluckt wird. Es kann eine allergische Reaktion auslösen. Das in diesem Produkt enthaltene Nikotin ist ein giftiger Stoff, der stark abhängig macht und ernsthafte gesundheitliche Schäden verursachen kann. Verwenden Sie dieses Produkt nicht, wenn Sie empfindlich oder allergisch auf Nikotin oder andere Inhaltsstoffe reagieren.

GEBRAUCHSANWEISUNG:

1. Um die Flasche mit E-Liquid zu öffnen, drücken Sie fest auf den Deckel und drehen Sie ihn auf.
2. Gießen Sie das E-Liquid in den Tank Ihrer E-Zigarette, ohne dabei das maximale Füllvolumen zu überschreiten.
3. Verschließen Sie die Flasche nach dem Gebrauch sorgfältig und bewahren Sie sie an einem sicheren Ort, außerhalb der Reichweite von Kindern und Haustieren, auf. Es wird empfohlen, das Produkt unter Verschluss zu halten.
4. Waschen Sie nach dem Umgang mit dem E-Liquid gründlich Ihre Hände. Beim Umgang mit dem Produkt nicht essen, trinken oder rauchen.
5. Bei versehentlichem Verschlucken sofort den Mund ausspülen und einen Arzt konsultieren. Bewahren Sie die Flasche oder das Etikett für medizinische Notfälle auf.
6. Gesundheitsschädlich bei Verschlucken. Halten Sie den Behälter oder das Etikett für ärztliche Konsultationen bereit.
7. Bewahren Sie das Produkt an einem trockenen Ort, geschützt vor direktem Licht und extremer Hitze auf.
8. Warten Sie nach dem Befüllen einige Minuten, damit das E-Liquid den Docht Ihrer E-Zigarette vollständig durchtränken kann, bevor Sie sie verwenden.
9. Lassen Sie den Tank nicht vollständig leer werden, bevor Sie ihn nachfüllen, um eine Überhitzung des Geräts zu vermeiden.

MÖGLICHE NEBENWIRKUNGEN:

Das Dampfen kann Nebenwirkungen wie Kopfschmerzen, Nasenverstopfung, Halsschmerzen, Mundtrockenheit, Durst, Herzrasen oder unregelmäßigen Herzschlag sowie Schwindel verursachen. Wenn eines dieser Symptome auftritt, stellen Sie die Nutzung sofort ein und konsultieren Sie einen Arzt.

ZUSÄTZLICHE INFORMATIONEN:

Dieses Produkt ist nicht zum Verzehr geeignet. Nur in Verbindung mit einer E-Zigarette verwenden. Am besten vor dem auf der Flasche angegebenen Mindesthaltbarkeitsdatum verbrauchen.

INHALTSSTOFFE:

Pflanzliches Glycerin (VG), Propylenglykol (PG), Aroma, Nikotin.

Verhältnis: 50% PG / 50% VG

Inhalt: 10 ml

HERGESTELLT VON:

SARL AKIVA, 112, rue Diderot 93500 Pantin, Frankreich

IMPORTIERT VON:

Vapo-Premium Sàrl, Avenue de Thônex 4, 1225 Chêne-Bourg, Schweiz

N° Revers: 8125

(FR) PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

L'utilisation de ce produit est déconseillée aux mineurs, aux femmes enceintes, aux personnes souffrant de maladies cardiovasculaires ou respiratoires, ainsi qu'aux non-fumeurs. Ne pas ingérer. Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Éviter le contact prolongé avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer immédiatement à l'eau. Ce produit est toxique en cas d'ingestion. Il peut provoquer une réaction allergique. La nicotine contenue dans ce produit est un agent toxique, qui crée une forte dépendance et peut nuire gravement à la santé. Ne pas utiliser ce produit si vous êtes sensible ou allergique à la nicotine ou à d'autres composants.

NOTICE D'EMPLOI :

1. Pour ouvrir le flacon de e-liquide, appuyez fermement sur le bouchon tout en le dévissant.
2. Versez le e-liquide dans le réservoir de votre cigarette électronique en prenant soin de ne pas dépasser le seuil de remplissage maximal.
3. Après utilisation, refermez soigneusement le flacon et conservez-le dans un endroit sécurisé, à l'abri des enfants et des animaux. Il est recommandé de garder ce produit sous clé.
4. Se laver les mains soigneusement après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du e-liquide.
5. En cas d'ingestion accidentelle, rincer immédiatement la bouche et consulter un médecin. Conserver le flacon ou l'étiquette pour fournir les informations nécessaires lors de la consultation.
6. Nocif en cas d'ingestion. En cas de consultation d'un médecin, avoir à disposition le récipient ou l'étiquette.
7. Conservez le produit dans un endroit sec, à l'abri de la lumière directe et de la chaleur excessive.
8. Attendez quelques minutes après le remplissage pour que le e-liquide imprègne correctement la mèche de votre cigarette électronique avant utilisation.
9. Ne laissez pas le réservoir se vider complètement avant de le remplir pour éviter la surchauffe de l'appareil.

EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES :

Le vapotage peut provoquer des effets secondaires tels que maux de tête, congestion nasale, maux de gorge, sécheresse de la bouche, soif, accélération ou irrégularité du rythme

cardiaque, étourdissements. Si l'un de ces symptômes survient, cessez immédiatement l'utilisation et consultez un médecin.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Ce produit n'est pas destiné à la consommation alimentaire. À utiliser uniquement avec une cigarette électronique. À consommer de préférence avant la date de durabilité minimale indiquée sur le flacon.

INGRÉDIENTS :

Glycérine végétale (VG), Propylène Glycol (PG), Agent rafraîchissant, Arôme, Nicotine.
Proportion : 50% PG / 50% VG
Contenance : 10 ml

FABRIQUÉ PAR :

SARL AKIVA, 112, rue Diderot 93500 Pantin, France

IMPORTÉ PAR :

Vapo-Premium Sàrl, Avenue de Thônex 4, 1225 Chêne-Bourg, Suisse

N° Revers : 8125

(IT)PRECAUZIONI D'USO:

L'uso di questo prodotto è sconsigliato ai minori, alle donne in gravidanza, alle persone con malattie cardiovascolari o respiratorie, nonché ai non fumatori. Non ingerire. Tenere fuori dalla portata dei bambini e degli animali domestici. Evitare il contatto prolungato con la pelle e gli occhi. In caso di contatto, sciacquare immediatamente con acqua. Questo prodotto è tossico in caso di ingestione. Può provocare una reazione allergica. La nicotina contenuta in questo prodotto è una sostanza tossica, crea forte dipendenza e può nuocere gravemente alla salute. Non utilizzare questo prodotto se si è sensibili o allergici alla nicotina o ad altri componenti.

ISTRUZIONI PER L'USO:

1. Per aprire il flacone di e-liquid, premere con forza sul tappo e svitare.
2. Versare l'e-liquid nel serbatoio della sigaretta elettronica, facendo attenzione a non superare il livello massimo di riempimento.
3. Dopo l'uso, richiudere accuratamente il flacone e conservarlo in un luogo sicuro, fuori dalla portata di bambini e animali domestici. Si consiglia di tenere il prodotto sotto chiave.
4. Lavarsi accuratamente le mani dopo aver maneggiato il prodotto. Non mangiare, bere o fumare durante la manipolazione dell'e-liquid.
5. In caso di ingestione accidentale, sciacquare immediatamente la bocca e consultare un medico. Conservare il flacone o l'etichetta per fornire le informazioni necessarie in caso di emergenza medica.
6. Nocivo in caso di ingestione. In caso di consultazione medica, avere a disposizione il contenitore o l'etichetta.
7. Conservare il prodotto in un luogo asciutto, al riparo dalla luce e dal calore eccessivo.
8. Attendere qualche minuto dopo il riempimento per permettere all'e-liquid di impregnare correttamente lo stoppino della sigaretta elettronica prima dell'uso.

9. Non lasciare che il serbatoio si svuoti completamente prima di riempirlo per evitare il surriscaldamento del dispositivo.

EFFETTI COLLATERALI POSSIBILI:

L'uso della sigaretta elettronica può causare effetti collaterali come mal di testa, congestione nasale, mal di gola, secchezza della bocca, sete, battito cardiaco accelerato o irregolare, capogiri. In presenza di uno di questi sintomi, interrompere immediatamente l'uso e consultare un medico.

INFORMAZIONI AGGIUNTIVE:

Questo prodotto non è destinato al consumo alimentare. Da utilizzare esclusivamente con una sigaretta elettronica. Consumare preferibilmente entro la data di scadenza minima indicata sul flacone.

INGREDIENTI:

Glicerina Vegetale (VG), Glicole Propilenico (PG), Aroma, Nicotina.

Rapporto: 50% PG / 50% VG

Contenuto: 10 ml

PRODOTTO DA:

SARL AKIVA, 112, rue Diderot 93500 Pantin, Francia

IMPORTATO DA:

Vapo-Premium Sàrl, Avenue de Thônex 4, 1225 Chêne-Bourg, Svizzera

N° Revers: 8125

Fiche de Données de Sécurité

section

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Fusion Pod System_ Cola Ice _2.00% de sel de nicotine.
N° d'article (utilisateur) : FPCI_0020.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Cigarette électronique pré remplie en 2mL de e-liquide nicotiné à 20mg/mL de nicotine et une recharge de 10mL de e-liquide en 20mg/mL de nicotine.
Utilisations contre indiquées : Ne pas utiliser avec les recharges avec d'autres cigarettes électroniques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom : AKIVA LIQUIEDO
Rue : 82 Rue de la Folie Méricourt
Code postal/Ville : 75011 Paris
Pays : France:
Téléphone : +33 1 78 91 17 76
Site web : <https://www.liquideo.com/fr/>
Email : Contact@liquideo.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France :
33 (0)1 45 42 59 59.

section

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Identification des dangers :

H301	Acute Tox. 3 ORAL	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Acute Tox. 3 DERMAL	Toxique par contact avec la peau.
H317	Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H311 Toxique par contact avec la peau.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 Contient cinnamaldehyde, p-mentha-1,4(8)-diene, pin-2(10)-ene, (R)-p-mentha-1,8-diene. Peut produire une réaction allergique.

Mises en garde

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Mises en garde - Prévention

- P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Mises en garde - Réponse

- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P312 Appeler un centre POISON/médecin/... en cas de malaise.
 P321 Traitement spécifique (voir substance sur cette étiquette).
 P330 Rincer la bouche.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Mises en garde - Stockage

- P405 Garder sous clef.

Mises en garde - Élimination

- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Contient

2-isopropyl-N,2,3-triméthylbutyramide, Nicotine Benzoate, (R)-p-mentha-1,8-diène

2.3 Autres dangers

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.
 Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié.
 Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH:
<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

Substance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification
glycerol [1]			
N°CAS	56-81-5	C= 50.0%	
N°EC	200-289-5		
N°IDX			

Numéro d'enregistrement	01-2119471987-18-XXXX			
propane-1,2-diol				
N°CAS	57-55-6	C= 27.37%		
N°EC	200-338-0			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119456809-23-XXXX			
ethanol [1]				
N°CAS	64-17-5	C= 12.18%		H225 Flam. Liq. 2
N°EC	200-578-6			
N°IDX	603-002-00-5			
Numéro d'enregistrement	01-2119457610-43-XXXX			
Nicotine Benzoate				
N°CAS	88660-53-1	C= 3.15%		H300 Acute Tox. 2 ORAL
N°EC	828-490-4			H310 Acute Tox. 1 DERMAL
N°IDX				H330 Acute Tox. 2 INHALATION
Numéro d'enregistrement				H411 Aquatic Chronic 2
2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide				
N°CAS	51115-67-4	C= 2.5%		H302 Acute Tox. 4 ORAL
N°EC	256-974-4			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement				
(R)-p-mentha-1,8-diene				
N°CAS	5989-27-5	C= 1.52%	M=1	H226 Flam. Liq. 3
N°EC	227-813-5			H304 Asp. Tox. 1
N°IDX	601-096-00-2			H315 Skin Irrit. 2
Numéro d'enregistrement	01-2119529223-47-XXXX			H317 Skin Sens. 1B
				H400 Aquatic Acute 1
				H412 Aquatic Chronic 3
p-menth-1-en-8-ol				
N°CAS	98-55-5	C= 1.03%		H315 Skin Irrit. 2
N°EC	202-680-6			
N°IDX				
Numéro d'enregistrement	01-2119980717-23-XXXX			
acetic acid [1]				
N°CAS	64-19-7	C= 0.36%	Skin Corr. 1A;	H226 Flam. Liq. 3
N°EC	200-580-7		H314: C ≥ 90 %	H314 Skin Corr. 1A
N°IDX	607-002-00-6		Skin Corr. 1B;	
Numéro d'enregistrement	01-2119475328-30-XXXX		H314: 25 % ≤ C < 90 %	
			Skin Irrit. 2; H315: 10 % ≤ C < 25 %	
			Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 25 %	
cinnamaldehyde				

N°CAS	104-55-2	C= 0.24%		H312 Acute Tox. 4 DERMAL
N°EC	203-213-9			H315 Skin Irrit. 2
N°IDX	606-155-00-6			H317 Skin Sens. 1
Numéro	01-			H319 Eye Irrit. 2
d'enregistre- ment	2119935242- 45-XXXX,01- 2119950687- 24-XXXX			
p-mentha-1,4(8)-diene				
N°CAS	586-62-9	C= 0.17%	M=1	H304 Asp. Tox. 1
N°EC	209-578-0			H317 Skin Sens. 1B
N°IDX				H400 Aquatic Acute 1
Numéro	01-			H410 Aquatic Chronic 1
d'enregistre- ment	2119982325- 32-XXXX			
pin-2(10)-ene				
N°CAS	127-91-3	C= 0.11%		H226 Flam. Liq. 3
N°EC	204-872-5			H304 Asp. Tox. 1
N°IDX				H315 Skin Irrit. 2
Numéro	01-			H317 Skin Sens. 1
d'enregistre- ment	2119519230- 54-XXXX			

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

4 Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.

Transporter la victime hors de la zone de danger.

Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.

En cas d'inhalation :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion :

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protection des sauveteurs :

Premiers secours : faites attention à l'autoprotection !.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.

section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.
Poudre d'extinction.
Dioxyde de carbone (CO₂).
Sable.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.
Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.
Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.
Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.
Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

section 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.
Mettre les personnes en sécurité.
Utiliser une protection respiratoire appropriée.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.
En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Couvrir les canalisations.
Veiller à ce que toutes les eaux usées soient recueillies et traitées par une usine de traitement des eaux usées.
Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Contenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.
Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.
Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales.
Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).
Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7.
Élimination des déchets : voir la section 13.
Équipements de protection individuelle : voir la section 8.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).
Ne mettez pas de chiffons imprégnés de produits dans vos poches de pantalon.
Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.
Prévoir des conteneurs de rétention, par exemple, un plancher sans écoulement.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.
Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.
Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.
Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.
Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Garder sous clef.
Utiliser un drainage isolé pour empêcher un déversement sur le sol.
Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Précautions pour le stockage en commun :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

section

8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Substance	Valeur	Unité	Type
glycerol CAS : 56-81-5 (FR)	10	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
ethanol CAS : 64-17-5 (FR)	1,000	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)
ethanol CAS : 64-17-5 (FR)	1,900	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
acetic acid CAS : 64-19-7 (FR)	10	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)
acetic acid CAS : 64-19-7 (FR)	25	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (8 heures)
ethanol CAS : 64-17-5 (FR)	5,000	ppm	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
ethanol CAS : 64-17-5 (FR)	9,500	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
acetic acid CAS : 64-19-7 (FR)	20	ppm	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
acetic acid CAS : 64-19-7 (FR)	50	mg/m ³	Valeur limite d'exposition (15 minutes)

Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

Remarque :

Pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :



Protection des yeux et du visage

: **Protection oculaire appropriée :**

Porter un équipement de protection oculaire.

Protections oculaires recommandées :

Lunettes avec protection latérale.

Protection de la peau

- Protection des mains :**
Type de gants appropriés :
Porter des gants de protection.
Matériau approprié :
NBR (caoutchouc nitrile).
Mesures de protection des mains supplémentaires :
Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs.
N'utiliser les gants qu'une seule fois.
Remarque :
Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés.
La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail.
Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.
Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.

Protection respiratoire

- Protection du corps :**
Vêtement de protection approprié :
Blouse de laboratoire.
Chaussures de sécurité résistant aux produits chimiques.
- Protection respiratoire nécessaire :**
Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.
Appareil de protection respiratoire :
Porter une protection respiratoire.
Remarque :
La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.
Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.
Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Pas de données disponibles

Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique** : Liquide
Couleur : Pas de données disponibles
Odeur : Pas de données disponibles
pH : Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation : Pas de données disponibles

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Pas de données disponibles
Point d'éclair	:	> 80°C
Inflammabilité	:	Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	:	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	:	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	:	Pas de données disponibles
Densité relative	:	Pas de données disponibles
Solubilité(s)	:	Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Pas de données disponibles
Température de décomposition	:	Pas de données disponibles
Viscosité dynamique	:	Non applicable
Viscosité cinématique	:	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	:	Pas de données disponibles
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données disponibles
Caractéristiques des particules	:	Non applicable

9.2 Autres informations de sécurité

Informations concernant les classes de danger physique

Pas de données disponibles

Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données disponibles

section

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë :

Le produit est classé Acute Tox. 3_ORAL selon le règlement de référence.

Toxique en cas d'ingestion.

ATE "Fusion Pod System_ Cola Ice _2.00% de sel de nicotine" = 157.48031496062993 mg/kg.

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité aiguë par voie cutanée :

Le produit est classé Acute Tox. 3_DERMAL selon le règlement de référence.

Toxique par contact cutané.

ATE "Fusion Pod System_ Cola Ice _2.00% de sel de nicotine" = 158.73015873015873 mg/kg.

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité aiguë par inhalation :

Le produit n'est pas classé.

Substances :

Pas de données disponibles

Corrosion/irritation cutanée :

Le produit n'est pas classé.

Substances :

Pas de données disponibles

Lésions oculaires graves/irritation :

Le produit n'est pas classé.

Substances :

Pas de données disponibles

Sensibilisation de la peau :

Le produit est classé Skin Sens. 1B selon le règlement de référence.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :

Le produit n'est pas classé.

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle) :

Le produit n'est pas classé.

Substances :

Pas de données disponibles

Cancérogénicité :

Le produit n'est pas classé.

Substances :

Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction :

Le produit n'est pas classé.

Substances :

Pas de données disponibles

Mutagénicité des cellules germinales :

Le produit n'est pas classé.

Substances :

Pas de données disponibles

Sensibilisation des voies respiratoires :

Le produit n'est pas classé.

Substances :

Pas de données disponibles

Informations complémentaires :

Pas de données disponibles

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Substances :

Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Substances :

Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Substances :

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Substances :

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

Considérations relatives à l'élimination

13

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages :

Codes déchet :

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets :

Élimination appropriée/Produit :

Déchets exigeant une surveillance spéciale.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

Élimination appropriée/Emballage :

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Remarque :

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

Collecter les déchets séparément.

Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.

Ne pas mélanger avec d'autres déchets.

Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.

En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Pas de données disponibles

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de données disponibles

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Pas de données disponibles

14.4 Groupe d'emballage

Pas de données disponibles

14.5 Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

Législation européenne :

COMMISSION REGULATION (EU) 2023/1545 (Allergen List) :

Substance	CAS	EC
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5
cinnamaldehyde	104-55-2	203-213-9

CLP: Harmonised classification and labelling of hazardous substances (Annex VI, table 3.1)_ATP 17 :

Substance	CAS	EC
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5

Occupational Exposure Limit Values (long term) - European Union :

Substance	CAS	EC
acetic acid	64-19-7	200-580-7

Occupational Exposure Limit Values (short term) - European Union :

Substance	CAS	EC
acetic acid	64-19-7	200-580-7

REACH: Annex XVII (Restrictions) :

Substance	CAS	EC
ethanol	64-17-5	200-578-6
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5
acetic acid	64-19-7	200-580-7

Réglementations nationales :

Cosmetic Ingredient Hotlist :

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5

Occupational Exposure Limit Values (long term) - Belgium :

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
ethanol	64-17-5	200-578-6
acetic acid	64-19-7	200-580-7

pin-2(10)-ene	127-91-3	204-872-5
---------------	----------	-----------

Occupational Exposure Limit Values (long term) - Canada (Ontario) :

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
acetic acid	64-19-7	200-580-7
pin-2(10)-ene	127-91-3	204-872-5

Occupational Exposure Limit Values (long term) - Canada (Quebec) :

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
ethanol	64-17-5	200-578-6
acetic acid	64-19-7	200-580-7

Occupational Exposure Limit Values (long term) - Switzerland :

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
ethanol	64-17-5	200-578-6
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5
p-menth-1-en-8-ol	98-55-5	202-680-6
acetic acid	64-19-7	200-580-7
pin-2(10)-ene	127-91-3	204-872-5

Occupational Exposure Limit Values (short term) - Belgium :

Substance	CAS	EC
ethanol	64-17-5	200-578-6
acetic acid	64-19-7	200-580-7

Occupational Exposure Limit Values (short term) - Canada (Ontario) :

Substance	CAS	EC
ethanol	64-17-5	200-578-6
acetic acid	64-19-7	200-580-7

Occupational Exposure Limit Values (short term) - Canada (Quebec) :

Substance	CAS	EC
acetic acid	64-19-7	200-580-7

Occupational Exposure Limit Values (short term) - Switzerland :

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
ethanol	64-17-5	200-578-6
(R)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5
p-menth-1-en-8-ol	98-55-5	202-680-6
acetic acid	64-19-7	200-580-7
pin-2(10)-ene	127-91-3	204-872-5

Tableaux des maladies professionnelles :

Substance	CAS	EC	N° TMP
ethanol	64-17-5	200-578-6	

RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section

16 Autres informations

Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008. Conforme à l'ATP 18, règlement (UE) n°2022/692.

Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H300	Acute Tox. 2 ORAL	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Acute Tox. 3 ORAL	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H304	Asp. Tox. 1	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310	Acute Tox. 1 DERMAL	Mortel par contact cutané.
H311	Acute Tox. 3 DERMAL	Toxique par contact avec la peau.
H312	Acute Tox. 4 DERMAL	Nocif par contact avec la peau.
H314	Skin Corr. 1A	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1B	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Acute Tox. 2 INHALATION	Mortel par inhalation.
H400	Aquatic Acute 1	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Aquatic Chronic 1	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Informations complémentaires

Date de création : 11/04/2025

Date de version : 11/04/2025

Date d'impression : 11/04/2025

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les réglementations européennes et nationales. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.